

INTRODUCTION

Les Églises en Afrique n'ont pas attendu l'explosion de la communication dans la seconde moitié du XX^e siècle pour se servir des moyens de communication sociale. Les missionnaires ont utilisé l'imprimé dès les débuts de l'évangélisation et ont ainsi œuvré à l'introduction du modèle occidental de la presse. L'usage des autres médias s'est ensuite progressivement imposé, à commencer par le cinéma et la radio.

Aujourd'hui, l'écrit reste encore le plus répandu puisque plusieurs paroisses disposent d'un bulletin paroissial et la plupart des diocèses publient un bulletin diocésain. Au Ghana en particulier, c'est le moyen le plus usité par les Églises, la création de radios ne leur étant en principe pas autorisée. Mais le cinéma, la télévision et la vidéo ne sont pas non plus en reste. La vidéo est devenue un instrument de choix pour l'animation religieuse dans les communautés, les écoles. Depuis quelques années, les institutions religieuses recourent également à la création de chaînes de télévision et de plus en plus aussi à Internet, chacune gérant un site web, utilisé comme moyen de communication et de propagande.

Cependant, la radio dont les missionnaires et les administrateurs coloniaux ont contribué à faire découvrir aux Africains la nouveauté et l'utilité dès les années 1930 connaît de nos jours un développement sans précédent. Elle tend nettement à éclipser les autres médias grâce à son caractère populaire et non discriminatoire, mais aussi parce qu'elle coûte peu cher, ne nécessite pas l'électrification pour sa réception et incarne le média de l'oralité.

La radio confessionnelle n'est pas en effet une nouveauté en Afrique. Dans plusieurs cas, elle y est même contemporaine de l'émergence de la radiophonie. On le sait, si les premières expériences de la radiodiffusion (sous sa forme actuelle) remontent à la deuxième moitié des années 1920 – en Afrique du Sud, au Kenya et au Maghreb notamment – la véritable fondation n'intervient que dans la décennie 1930 lorsque la radiophonie s'étend à plusieurs autres pays. C'est à cette époque qu'apparaissent les premières radios religieuses. Après Radio Léo fondée en 1937 par les Jésuites au Congo belge, l'Afrique en connaît plusieurs autres durant la période coloniale et après les indépendances, alors

même que les jeunes États tendent à exercer un monopole direct sur les moyens de production et de diffusion de l'information. Depuis les années 1990 cependant, le développement de la radiodiffusion religieuse est extraordinaire. Pour des populations encore pétrées de tradition orale et n'utilisant pour leur communication que les langues locales, la radio a une vertu essentielle pour qui veut décupler les moyens de « la mission de l'Église » ou de « l'appel à l'Islam ». Moyen de communication de masse et outil d'animation des communautés, elle permet de toucher les « non atteints » mais aussi les fidèles et ouvre une voie pour l'approfondissement personnel de la foi. Elle est en outre un moyen de communication sociale et d'engagement citoyen. Le qualificatif qui convient le mieux pour la désigner est radio « confessionnelle » et non radio « religieuse ». Le terme « confessionnelle » est employé en référence à son promoteur, qui est religieux mais n'en fait pas une radio exclusivement religieuse. Le qualificatif « religieuse » se rapporte quant à lui aux caractéristiques propres à la radio et au contenu qu'elle met en avant. Dans ce sens, certaines radios confessionnelles sont plus religieuses que d'autres.

Le nouveau contexte médiatique de l'Afrique des débuts du XXI^e siècle a permis une explosion de la radiodiffusion religieuse et il était temps d'en faire un premier bilan. L'étude des cas de quatre pays d'Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina Faso, Ghana et Togo)⁴, élargie à d'autres exemples pris dans cette région, en Afrique centrale (République Démocratique du Congo essentiellement), en Afrique de l'Est (Kenya et Tanzanie)⁵, et un peu partout dans toute l'Afrique subsaharienne, permet de découvrir ce secteur de la radiophonie africaine dont on commence à peine à percevoir la spécificité et qui donne des signes d'un potentiel encore largement inexploité.

Au-delà de l'aspect descriptif, ce livre se propose de caractériser les usages que les institutions religieuses font de ces médias, les fonctions qui leur sont assignées, ainsi que la communication spécifique développée et les discours élaborés. Cette étude se voulant résolument analytique, nous n'avons appliqué que la méthode des sciences sociales pour la collecte des données. Plusieurs techniques furent utilisées et combinées de façon à ce que les faiblesses des unes soient compensées par les forces et les avantages des autres. Nous les avons regroupées sous deux types d'enquête qui ont le mérite de la clarté : l'observation indirecte et l'observation directe.

Nous avons procédé, dans un premier temps, à une observation indirecte. Nous identifions sous ce terme plusieurs techniques différentes qui vont de la

4. Enquêtes réalisées entre 2004 et 2007 pour une thèse en sciences de l'information soutenue à Bordeaux en novembre 2007 sous le titre : « Radios et religion en Afrique : information, communication et/ou prosélytisme. Analyse comparée des cas du Bénin, du Burkina Faso, du Ghana et du Togo », 625 p.

5. Enquêtes réalisées entre 2009 et 2013.

collecte et de l'étude des documents aux interviews, en passant par les visites. Elles sont qualifiées d'observation indirecte parce que, tout en nous fournissant des données précises sur le phénomène, ces techniques ont finalement conduit à aborder le sujet à travers les documents existants, les protagonistes et les spécialistes, bref à travers le regard des autres. Cette observation indirecte s'est faite à l'aide d'entretiens spontanés ou programmés. Pour ce dernier cas, le contact personnel fut toujours précédé par un guide d'entretien livré avant l'entrevue pour permettre à l'interviewé de rassembler tous les documents et les informations utiles mais aussi de formuler son opinion sur le sujet. Pendant l'interview même, ce questionnaire a été mené de manière à distinguer les données brutes de celles issues d'interprétations personnelles, mais également à permettre l'apport de nouveaux faits. Parfois des rencontres répétées furent nécessaires. Les questions d'ordre général furent posées d'abord, les précisions venant en seconde position ; les questions neutres précédaient les questions d'opinion qui faisaient appel aux interprétations subjectives. Lorsque l'interviewé l'acceptait, l'entretien était enregistré. Dans tous les cas, la prise de notes était systématique.

Puis nous avons procédé à une observation directe qui concerne essentiellement l'écoute des radios et la participation à quelques-unes de leurs activités comme à celles des institutions religieuses. En ce qui concerne le premier aspect, il nous a semblé judicieux de prendre le temps d'écouter les radios dans leur diversité de façon à noter le contenu des émissions, leur qualité, leur style, le rapport au public, les aspects techniques (étendue de la couverture spatiale et temporelle, qualité de la réception), etc. Mais ce rapport direct ne donne des informations valables que s'il est complété par une relation plus personnelle avec les radios à travers des entretiens et la participation à leur vie. Ainsi, là où cela a été possible, notre observation a été plus dynamique en faisant de nous un acteur momentané selon la méthode Goffman⁶. Le père de l'observation *in vivo* ou *in situ* appelée « observation participante » conseillait aux chercheurs – après l'avoir pratiqué pour des investigations dans un centre psychiatrique – de pénétrer au cœur de la vie sociale, d'en investir l'arrière-cour de façon à noter de l'intérieur ce qu'on ne perçoit pas forcément de l'extérieur. Ce fut le cas dans la participation à l'animation d'émissions ou aux séances religieuses. Les partisans d'une méthode quantitative – recueil de données à l'aide d'un questionnaire et de l'exploitation des statistiques – peuvent nous reprocher, comme le firent

6. Erving Goffman (1922-1982) est l'un des fondateurs de la méthode participante qui se trouve à la charnière de l'anthropologie/ethnographie et de la sociologie. Héritier de L. Warner (anthropologue) et E. Hughes (sociologue), Goffman a contribué à l'ethnométhodologie et en partie – car il n'y adhéra pas totalement – avec H. Blumer, à la construction de la théorie interactionniste de l'École de Chicago. Pour la méthode de l'observation *in vivo*, voir son ouvrage *Asiles. Études sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus*, Paris, Minuit, 1979.

Lazarsfeld, Merton et Parsons à Goffman et à l'École de Chicago, la subjectivité comme le caractère non systématique de l'observation. Il n'est pas facile en effet d'être à la fois observateur et acteur ! Mais cette méthode dite qualitative a incontestablement des avantages parmi lesquels on peut citer la capacité à relever ce que les chiffres et les réponses conventionnelles ne livrent pas. C'est pour cette raison que nous l'avons adoptée.

Ces études de terrain nous ont donné accès à trois types de sources, retenues et exploitées dans cette analyse. Le premier regroupe des sources sonores : ensemble de cassettes et CD audio contenant essentiellement des émissions des radios visitées. La plupart des cassettes sont enregistrées par les radios elles-mêmes et vendues aux auditeurs ou aux visiteurs. Lorsque cette possibilité n'était pas offerte, nous avons obtenu de dupliquer les cassettes disponibles dans les archives. Mais un certain nombre résulte de notre propre enregistrement. Bien que notre appareil fût performant, les aléas de l'écoute font qu'il y a eu parfois des ratés. Pour une analyse de contenu des programmes radiophoniques, il n'existe pas de meilleure source, dans la mesure où l'écoute en direct depuis l'Europe n'est possible que pour quelques-unes⁷ des 138 radios du corpus⁸. C'est également le lieu où nous classons les différentes prises de sons, en particulier lors des entretiens.

Le deuxième type de sources est composé de l'ensemble des documents **écrits** obtenus ici et là lors de nos visites aux différentes institutions. Ces sources sont donc très diversifiées aussi bien dans leur forme que dans leur nature. Nous les avons regroupées en trois catégories.

La première concerne les sources écrites : des documents touchant directement aux radios. Les données sont d'abord constituées par les grilles des programmes. Elles sont stables, dans certains pays les dispositions réglementaires n'imposant pas un renouvellement fréquent. Dans plusieurs autres contextes cependant, elles sont hebdomadaires, mensuelles ou annuelles. Leur collection a été faite entre juin 2005 et août 2012. Les dépliants et plaquettes présentant les stations forment la deuxième partie des documents rassemblés. Ces sources sont assez limitées et montrent le peu de souci de certaines radios à soigner leur propre communication. La troisième partie concerne enfin des travaux de recherche commandités par les directions. Cela va des enquêtes d'audience aux études sociologiques de l'impact de tel ou tel programme sur les auditeurs. Enfin, nous avons rempli des fiches de renseignements lors de nos visites, consignnant également les entretiens effectués.

7. Entre autres : RIC, Radio Lomé, Zéphyr, Metropolys, Joy FM, JVA. Plusieurs radios ont un site mais n'émettent pas encore en ligne.

8. Dont 62 confessionnelles, 8 publiques, 45 privées commerciales et 23 communautaires et associatives.

La deuxième catégorie de sources écrites regroupe les documents officiels recueillis sur le terrain auprès des institutions nationales accréditées. Ils sont de nature juridique et réglementaire. Ils concernent dans leur ensemble le statut des médias, leur fonctionnement et leur réglementation. Il y a ainsi des documents législatifs comme le Code de la Presse, les cahiers des charges, les conventions et conditions d'exploitation, les documents sur les aspects techniques, etc. C'est ici aussi que nous classons les renseignements sur les fréquences ainsi que les listes des radios obtenues auprès du ministère de l'Information ou de la Communication ou auprès de l'instance de contrôle. Un certain nombre de documents touchent également aux instances de régulation des médias... Il faut enfin y inclure les fiches d'entretien avec les institutions de régulation ou de contrôle et de gestion des fréquences.

La troisième catégorie est constituée de documents généraux ou spécifiques sur les radios et sur les religions dans les divers pays de notre terrain. Ces documents ont été collectés dans les bibliothèques universitaires ou nationales, les centres de documentation des institutions spécialisées visitées. Ce fonds documentaire est lui aussi très diversifié. Il contient des statistiques diverses concernant les médias et la religion, de nombreux renseignements généraux. Il regroupe toutes les notes extraites de la bibliographie disponible sur l'une ou l'autre question touchant notre sujet. Cette bibliographie a la particularité de privilégier les travaux effectués sur place par des chercheurs locaux ou par des étudiants dans le cadre de mémoires et thèses. Pour la plupart, ce sont des monographies.

Rappelons qu'**Internet** donne accès à des informations générales, utiles pour connaître la situation des médias sur le continent, et certains aspects des médias dans les États étudiés. Ainsi, nous avons consulté régulièrement le site de l'Institut Panos Afrique de l'Ouest (IPAO). Concernant plus spécifiquement les radios communautaires, nous nous sommes abonné à la *newsletter* de TRRAACE⁹ et à celle de SIGNIS¹⁰. Il convient de mentionner également les sites des ambassades. Si les sites des ambassades de France s'intéressent davantage à décrire les pays et à fournir des informations sociopolitiques et économiques, ceux des États-Unis se sont révélés plus intéressants. En effet, ils présentent des données sur le paysage religieux et la pratique religieuse dans chaque État. En dehors de ces sources exogènes, nous avons apprécié de pouvoir accéder à celles d'institutions médiatiques et religieuses des pays concernés.

Pour une étude qui se veut qualitative, les **sources orales** se révèlent précieuses : prises de notes au hasard des rencontres, des visites, des voyages mais aussi lors d'entretiens avec des personnes ressource. Nous aurions pu les reverser dans l'une

9. Toutes les Ressources pour les Radios Africaines Associatives Communautaires et Éducatives.

10. Association catholique mondiale pour la communication.

ou l'autre catégorie, mais elles nous ont semblé présenter une nature et une qualité particulières à exploiter comme telles. Elles ont parfois éclairé notre compréhension des événements, de la situation religieuse, de l'environnement médiatique.

La mise en perspective de toutes ces sources permet une analyse à plusieurs entrées. Ainsi, les documents officiels et les interviews des personnalités et spécialistes nous ont aidés à situer le paysage radiophonique et religieux ; les grilles des programmes et les bandes sonores nous ont donné l'occasion de découvrir tout le champ couvert par la programmation, les formats des radios, les stratégies de communication des différentes institutions et les spécificités de la communication religieuse ; enfin, pour caractériser les publics, identifier les fonctions ainsi que les enjeux sociétaux de la rencontre radios et religion, les entretiens avec les auditeurs étaient la meilleure référence.

Mais si nous abordons le cas de plusieurs pays, notre approche ne se veut pas résolument comparatiste. C'est une analyse globale du phénomène même si des variantes existent d'un État à l'autre selon le paysage radiophonique, la législation et le statut des radios, leur fonctionnement, la situation et le paysage religieux, le contexte sociopolitique...

Trente-sept paramètres ont été sélectionnés pour la description du paysage radiophonique religieux de chaque pays. Ils sont regroupés autour de cinq thèmes différents : identité, aspects juridiques, ressources, programmation et publics.

Tableau n° 1 : Grille des paramètres d'analyse des radios confessionnelles
(Établie à partir du guide d'entretien ayant servi pour les enquêtes de terrain)

| Identité | Aspects juridiques | Ressources | Programmation | Publics |
|--|----------------------|--------------------------------|-----------------------|----------------------|
| Date de création | Autorisation | Accès à Internet | Achat | Association |
| Lieu d'émission | Missions et charges | Budget annuel | Banques de programmes | d'auditeurs |
| Nom | Redevances et impôts | Décentralisation | Location | Audience |
| Promoteur | Statut officiel | Électrification | Partenariat | Auditeurs potentiels |
| Propriétaire | | Équipement téléphonique | Production locale | Langues utilisées |
| Réseaux | | Nature de l'émetteur | Relais | Populations touchées |
| Zone d'émission | | Nature et montant des dépenses | Reprise | Publics cibles |
| | | Nombre de studios | Synchronisation | |
| | | Personnel | | |
| | | Puissance de l'émetteur | | |
| | | Rayonnement | | |
| | | Tarifs des prestations | | |
| 7 | 4 | 12 | 8 | 7 |
| Catégorie de radios, caractéristiques personnelles, conditions juridiques, sociopolitiques et économiques de leur développement, format programmatique, programmes, leurs publics. | | | | |

La « zone d'émission » fait référence au milieu dans lequel évolue la station : grande ville, ville moyenne, petite ville, milieu rural. Le « personnel » vise à identifier les permanents, les temporaires, les bénévoles et les salariés. Le « promoteur » permet de connaître la communauté, l'association, ou l'institution qui est garante et qui fixe, en principe, les objectifs. La « décentralisation » indique si un réseau se développe ou si des projets d'extension de la zone d'influence sont en vue.

Les informations issues du croisement de ces paramètres offrent la possibilité d'analyser les éléments touchant la classification, les distinctions induites par des caractéristiques personnelles, les conditions d'exploitation, la part de l'environnement socioculturel dans lequel les médias évoluent, la typologie des formats, des programmes et des publics, ainsi que l'audience des médias et leur image de marque.

Les pages qui suivent déclinent l'analyse sous onze chapitres qui ont le souci de ne rien oublier d'essentiel, mais ne prétendent pas non plus épuiser le sujet. Les sept premiers traitent de divers aspects communicationnels sous l'angle des sciences de l'information et de la communication. Le premier chapitre présente un aperçu historique de la radiodiffusion religieuse africaine. Le second propose la découverte de l'univers des radios religieuses en se référant à quatre pays. Le troisième expose le cadre juridique et législatif ainsi que les ressources du fonctionnement des radios. Viennent ensuite les missions qui leur sont assignées (chapitre 4), leurs contenus (chapitre 5), un effort de caractérisation des stratégies de communication développées sur ces antennes (chapitre 6), la découverte de leurs publics (chapitre 7). Les quatre derniers chapitres abordent, sous l'angle sociologique, un certain nombre de thèmes à l'aune de la communication des radios religieuses. Le chapitre 8 est une sorte de théorisation générale sur la communication médiatique religieuse en Afrique telle qu'on peut la caractériser à travers les usages et les pratiques des radios. Les trois derniers chapitres analysent la situation religieuse contemporaine (chapitre 9), la situation sociale (chapitre 10) et le rapport à la culture (chapitre 11) tels qu'ils sont perceptibles au travers de la communication religieuse.

